

Lorsque votre demande sera acceptée, vous cheminerez dans la version la plus récente de votre programme. Les cours réussis et les reconnaissances d'acquis, s'il y a lieu, seront conservés suivant la structure la plus récente du programme. Si le nombre de crédits obtenus n'est pas reconnu en totalité, l'Université TÉLUQ communiquera avec vous pour que vous autorisiez, ou non, le changement de version.

Enregistrez ce formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir.

1. Renseignements personnels

Identité

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Numéro d'étudiant

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Nom de famille

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Prénom

AAAA MM JJ

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Date de naissance

2. Programme visé par votre demande

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Nom du programme

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Code programme

Commentaires

Pour payer les frais par carte de crédit vous devez remplir le formulaire fourni à l'adresse suivante : www.teluq.ca/site/documents/etudes/BR-03.pdf

3. Modes de paiement

- Carte de crédit
- Chèque ou mandat-poste (à l'ordre de la TÉLUQ)

Montant 84.00\$

4. Renseignements importants

- Les frais de 84 \$ ne sont pas remboursables.
- Le changement de version est irréversible.
- La durée maximale des études demeurera la même que celle de la version initiale.
- Tous les cours suivis dans la version initiale du programme apparaîtront sur le relevé de notes de la nouvelle version.
- Si des autorisations d'absences ont été obtenues dans la version initiale, elles seront maintenues.
- Si des restrictions d'études ont été imposées dans la version initiale, elles seront maintenues.

Obligatoire ▶

5. _____

Signature

AAAA MM JJ

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Date